



**CONTRIBUTION
POUR LA CONCERTATION
« REFONDONS L'ÉCOLE
DE LA RÉPUBLIQUE »**

**ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Reconnue d'utilité publique

178, rue du Temple – 75003 PARIS

01 42 74 00 64 – Courriel : afdetnationale@wanadoo.fr – Site Internet : <http://afdet.org>

LA PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE

Laisser sortir du système éducatif « des jeunes sans qualification », sans leur reconnaître le moindre acquis, contribue à les enfermer dans une logique d'échec et à renforcer leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

I - Résorber les sorties prématuées du collège

Le collège est le maillon où les premières ruptures scolaires apparaissent d'autant plus préoccupantes que, pour nombre d'élèves ayant rencontré des difficultés dans leur cursus, il constitue la fin de la scolarité obligatoire.

A - Mettre en place des dispositifs associant collège et monde extérieur pour les élèves en situation de rupture

Cet objectif oblige à une veille permanente pour identifier et analyser le plus tôt possible les difficultés rencontrées par certains jeunes et s'interroger sur leurs causes ; il s'agit de trouver et de mettre en pratique, sans les différer, les solutions adaptées. Pour nombre d'élèves, les difficultés sociales viennent renforcer les difficultés scolaires, obligeant à imaginer des solutions dépassant le cadre scolaire traditionnel.

Ces élèves ont besoin pour élaborer leur projet personnel et asseoir leur formation de dispositifs spécifiques associant les apports du collège et des apports extérieurs (monde de l'entreprise, centres de formation professionnelle, monde associatif).

B - Assurer l'accueil en formation de tous les jeunes à l'issue du collège

Selon son projet, ses motivations, ses aptitudes, tout jeune doit se voir offrir une solution de formation à la sortie du collège.

Les jeunes qui sortent sans qualification du collège doivent pouvoir trouver un accueil dans le système de formation professionnelle et bénéficier d'un accès en lycée professionnel, en apprentissage ou dans des programmes adaptés.

Il faut offrir aux élèves issus des dispositifs SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et EREA (Etablissement régional d'enseignement adapté) des parcours individualisés d'accès à la qualification professionnelle.

C - Proposer des ateliers d'insertion associés éventuellement à des lieux de vie aux jeunes en rupture scolaire et sociale

Un certain nombre de jeunes est actuellement orienté d'une manière inappropriée vers des lycées professionnels ou des CFA. Leur affectation actuelle s'inscrit en effet dans une logique d'éviction du système et d'accueil à des fins strictement sociales. Elle ne répond pas, en fait, à une appétence de ces jeunes pour le suivi d'un cursus scolaire et pour la préparation à un métier. Elle contribue à la dégradation de l'image de la formation professionnelle et à une perte d'efficacité de l'enseignement pour l'ensemble des jeunes engagés dans la voie professionnelle. Elle concerne généralement des jeunes en rejet de l'école dans son fonctionnement habituel et souvent en rupture avec les normes de la vie sociale.

Dans ces conditions il est proposé que des structures d'accueil du type « atelier d'insertion » en rupture avec une approche traditionnelle de formation, offrant un cadre de vie complet, soient

créées pour accueillir cette minorité d'élèves. C'est à ce prix que ces jeunes pourront se réinsérer socialement et professionnellement.

II - Réduire les échecs au sein du système de formation professionnelle

A - Par un assouplissement des parcours de formation

Certains jeunes engagés dans une formation professionnelle abandonnent avant la fin du cursus et donc avant toute certification, compromettant ainsi leur insertion par l'absence d'une qualification reconnue. Les raisons de ces abandons méritent d'être analysées pour les aider à revenir dans un cursus de formation mieux adapté à leur demande ou à leur situation personnelle.

B - Par une reconnaissance dans un portfolio, des acquis de la formation interrompue

Le jeune ayant interrompu sa formation professionnelle avant la certification n'a aucune reconnaissance de ses acquis. Or l'équipe pédagogique, les tuteurs d'entreprises disposent d'éléments d'appréciation qui pourraient être consignés dans un portfolio dont le contenu s'enrichirait au fur et à mesure du parcours du jeune : compétences développées incluant les expériences de vie des jeunes, certifications acquises...

C - Par le développement de l'esprit d'initiative et de l'envie d'agir tout au long de la scolarité

Le système éducatif doit évoluer dans ses pratiques pédagogiques et reconnaître davantage, le rôle formateur du concret, de l'apprentissage par l'expérience; il doit cultiver l'imagination, développer la curiosité ; il doit valoriser toutes les potentialités des jeunes.

Une pédagogie de l'action doit être privilégiée à tous les niveaux depuis l'école primaire et dans tous les types de formation.

D - Par le recours à des démarches pédagogiques originales

Les démarches de projet, les travaux en atelier, par petits groupes, développés à différents niveaux constituent des outils intéressants d'exercices de recherche, de découverte, d'apprentissages partagés, d'action et de réflexion, de prise en compte des contraintes... Il convient de développer ces pratiques et de les généraliser à tout type de formation professionnelle.

III - Favoriser les partages d'expériences

Dans le cadre des formations professionnelles, le mixage de publics jeunes et adultes peut donner lieu à des échanges d'expériences incitatives. L'alternance entre formation et emploi prend tout son sens pour permettre une remise en question permanente et la maturation d'un projet personnel évoluant vers davantage d'initiative professionnelle.